

**PROVINCE DE QUÉBEC  
PAROISSE DE SAINT-SULPICE  
COMTÉ DE L'ASSOMPTION (QUÉBEC)**

**Le 2 février 2015**

Séance régulière du Conseil tenue le 2 février 2015 à 19h00 au lieu ordinaire des assemblées du Conseil sous la Présidence de Monsieur Le Maire Michel Champagne, sont également présents Madame et Messieurs les Conseillers Maurice Prud'homme, Simon Bédard, Denys Spénard, Steve Mador, Julie Goulet et Pierre Imbault.

Était aussi présente la Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière Madame Marie-Josée Masson

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

**Rés. 2015-25**

**ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Goulet  
ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard  
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
L'ordre du jour proposé tel que rédigé

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a eu aucune question

**PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JANVIER 2015 – POUR ADOPTION**

**Rés. 2015-26**

**PROCÈS-VERBAL**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador  
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet  
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
Le procès-verbal du mois de janvier 2015 tel que rédigé.

**DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

**Rés. 2015-27**

**DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard  
ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard  
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
Le rapport sur la situation financière tel que déposé

**COMPTES & FACTURES – POUR ADOPTION.**

**Rés. 2015-28**

**COMPTES & FACTURES**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme  
ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador  
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :  
Tous les comptes présentés soient acceptés, payés et que les chèques soient expédiés.

Je, soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles au budget de fonctionnement pour les dépenses décrites à la lecture des listes des comptes à payer fournies pour un montant de 154,006.54 \$ (Chèques fournisseurs 18595 à 18672 ).

## **DOSSIERS EN COURS**

1o Maison des Jeunes "Le Rivage" – Subvention annuelle

### **Rés. 2015-29**

#### **MAISON DES JEUNES "LE RIVAGE" – SUBVENTION ANNUELLE;**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice autorise le versement d'une subvention 17,000.\$ à la Maison des Jeunes Le Rivage de Saint-Sulpice, et ce, réparti de la manière suivante : 4,250.\$ / mois pour les mois de février, mars, avril et mai 2015.

De plus, le Conseil Municipal accorde une subvention supplémentaire de l'ordre de 5,000.\$ pour différents travaux qui devront être exécutés pour la Municipalité au cours de l'année 2015. Ces travaux pourront être demandés par la Municipalité ou proposé par la Maison des Jeunes. Le montant sera payable comme suit : 1,250.\$/mois pour les mois de juin, juillet, août et septembre 2015

2o Établissement du calendrier des séances ordinaires – Année 2015 – Modifications

### **Rés. 2015-30**

#### **ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES – ANNÉE 2015 - MODIFICATIONS**

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacun;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

- |                                 |                                   |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| • 9 mars (2 <sup>e</sup> lundi) | • 13 avril (2 <sup>e</sup> lundi) |
| • 4 mai                         | • 1 <sup>er</sup> juin            |
| • 6 juillet                     | • 10 août (2 <sup>e</sup> lundi)  |
| • 8 septembre (mardi)           | • 5 octobre                       |
| • 2 novembre                    | • 7 décembre                      |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière, conformément à la loi qui régit la Municipalité soit à chacun des deux endroits désignés par le Conseil

3o Dossier relation de travail – Directrice Générale – Autorisation de signature

### **Rés. 2015-31**

#### **DOSSIER RELATION DE TRAVAIL – DIRECTRICE GÉNÉRALE – AUTORISATION DE SIGNATURE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser la Directrice Générale à signer l'entente à intervenir entre le Syndicat et la Municipalité dans le dossier #54298-63-1405/R142247121-1, le tout conformément aux discussions intervenues entre les parties

De plus le conseil autorise les paiements suivant soit un montant de 2,500.\$ et un autres de 936.36\$ (si requis), afin d'obtenir quittance complète et finale entre les parties

4o Entretien du terrain de la Chapelle de L'Ile Bouchard – Acceptation de l'offre de services.

### **Rés. 2015-32**

#### **ENTRETIEN DU TERRAIN DE LA CHAPELLE DE L'ILE BOUCHARD – ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'accepter l'offre de services transmise par M. Dollard Laporte pour l'entretien du terrain de la Chapelle de l'Île Bouchard, du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> septembre 2015, pour un montant de 500.\$.

50 Liste des ventes pour défaut de paiement de taxes – Dépôt et acceptation de la liste;

**Rés. 2015-33**

**LISTE DES VENTES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES – APPROBATION DE LA LISTE;**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice approuve l'état déposé par la Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière en date du 2 février 2015 et soumis au Conseil Municipal à la séance régulière tenue le 2 février 2015 en regard des personnes endettées pour taxes municipales et/ou scolaires envers la Paroisse, le tout en conformité avec l'article 1022 du Code Municipal

60 Liste des ventes pour défaut de paiement de taxes – Autorisation pour acheminer la liste à la M.R.C;

**Rés. 2015-34**

**LISTE DES VENTES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES – AUTORISATION POUR ACHEMINER LA LISTE À LA M.R.C.**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Autorisation est donnée à la Directrice Générale et Secrétaire Trésorière, conformément à l'article 1023 du Code Municipal de transmettre avant le 20<sup>ième</sup> jour de mars 2015 à 12h00, au bureau de la Municipalité Régionale de Comté de L'Assomption l'état des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires et ce, depuis deux (2) ans.

Une lettre recommandée sera envoyée aux intéressés et copie de la liste préliminaire sera aussi envoyée à la Commission Scolaire des Affluents

De plus, Monsieur Lucien Côté devra se présenter, s'il y a lieu, au Bureau de la Publicité des droits de L'Assomption afin d'avoir la désignation complète (tenant et aboutissant) de certains immeubles et ce, afin de transmettre le tout à la M.R.C. de L'Assomption avant le 20 mars 2014 à 12h00.

70 Subventions pour l'amélioration du Réseau Routier – Approbation des dépenses pour travaux exécutés;

**Rés. 2015-35**

**SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – APPROBATION DES DÉPENSES POUR TRAVAUX EXÉCUTÉS**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 4,890.\$ conformément aux stipulations du ministère des Transports.

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.  
Montant des subventions maximales admissibles : 1,512.\$

80 Travaux publics – Poste de pompage no 1 – Autorisation d'achat

**Rés. 2015-36**

**TRAVAUX PUBLICS – POSTE DE POMPAGE NO 1 – AUTORISATION D'ACHAT**

CONSIDÉRANT le coût de réparation des deux (2) pompes (excluant le temps) s'élève à 6,692.80\$.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser l'achat de deux (2) nouvelles pompes (5,000.\$ ch) pour le montant total de 10,000.\$ plus taxes applicables

9o Adoption du Règlement numéro 308-1 - Règlement restreignant la circulation des véhicules lourds

**Rés. 2015-37**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 308-1 – RÈGLEMENT RESTREIGNANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES LOURDS**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Règlement portant le numéro 308-1 intitulé « Règlement restreignant la circulation des véhicules lourds » soit adopté

10 Avis de motion et dispenses de lecture en regard du Règlement numéro 311 – Règlement pour frais de refinancement des règlements numéros 246, 250-1 et 283

**AVIS DE MOTION**

Monsieur Denys Spénard donne un avis de motion à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente il sera proposé un règlement pourvoyant à l'approbation d'un montant de 8,870.\$ pour couvrir les frais de refinancement des règlements d'emprunt numéro 246, 250-1 et 283

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du Conseil, le 26 janvier 2015

***Règlement numéro 311***

11o Avis de motion et dispenses de lecture en regard du Règlement numéro 312 – Règlement concernant la délégation, au Secrétaire-Trésorier, du pouvoir d'accorder le contrat de financement à la personne qui y a droit

**AVIS DE MOTION**

Monsieur Simon Bédard donne un avis de motion à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente il sera proposé un Règlement concernant la délégation, au Secrétaire-Trésorier, du pouvoir d'accorder le contrat de financement à la personne qui y a droit

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du Conseil, le 2 février 2015

***Règlement numéro 312***

12o COMBEQ – Autorisation d'inscription au Congrès 2015

**Rés. 2015-38**

**COMBEC – AUTORISATION D'INSCRIPTION AU CONGRÈS 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Monsieur Lucien Côté, Directeur des Services, soit autorisé à assister au congrès de la COMBEQ qui se tiendra au Manoir Richelieu les 16, 17 et 18 avril dont les frais d'inscription sont de 795.\$, autorisation soit également donnée pour un hébergement de deux (2) nuits à 169.\$/nuit plus taxes (total de 1,133.\$ plus taxes) et que tous les autres frais connexes lui soient remboursés avec preuve de factures le tout n'excédant pas 300.\$.

13o Défi 5/30 – Description des activités et autorisation de dépenses

**Rés. 2015-39**

**DÉFI 5/30 – DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET AUTORISATION DE DÉPENSES**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Goulet

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser un budget de 1,000.\$ dans le cadre des activités prévues pour le défi 5/30 que aura lieu du 1<sup>er</sup> mars au 10 avril 2015.

14o Fête Nationale et Saint-Sulpice en fête 2015– Création d'un comité et Rapport des activités

**Rés. 2015-40**

**FÊTE NATIONALE ET ST-SULPICE EN FÊTE 2015 – CRÉATION D'UN COMITÉ ET RAPPORT DES ACTIVITÉS**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Goulet

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser un budget net de 15,000.\$ pour les festivités de la Fête Nationale et de Saint-Sulpice en fête et d'autoriser la Directrice Générale à signer tous contrat relatif à ces évènements dans l'enveloppe autorisée.

De plus, un comité sera formé pour ces activités et un rapport devra être soumis au Conseil Municipal

15o Maire-Suppléant – Nomination pour les mois de mars, avril, mai et juin 2015

**Rés. 2015-41**

**MAIRE SUPPLÉANT – NOMINATION POUR LES MOIS DE MARS, AVRIL , MAI ET JUIN 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que Madame Julie Goulet soit nommée à titre de Maire-suppléant, pour les mois de mars, avril, mai et juin 2015.

16o Subvention annuelle – Reconnaissance d'organismes année 2015

**Rés. 2015-42**

**SUBVENTION ANNUELLE – RECONNAISSANCE ORGANISME 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De maintenir les règles suivantes pour la reconnaissance des organismes communautaires de la Municipalité

- Doit avoir complété une (1) année complète d'existence au 31 décembre précédent la demande de reconnaissance ou détenir une charte (REQ)
- Doit être reconnu comme un OBNL ou être un organisme de nature institutionnel ou paramunicipal
- Doit transmettre à la Municipalité lors de sa demande sa vocation communautaire et le nombre de ses membres
- Ses actions doivent touchées directement les citoyens de la municipalité
- Doit faire une nouvelle demande à chaque année qui doit être approuvée par le Conseil Municipal
- Sont exclus tout regroupement de personnes formées à des fins autres qu'une vocation communautaire

Les organismes reconnus pour l'année 2015 pour une subvention de 400.\$ sont les suivants :

Association des pompiers volontaire de Saint-Sulpice  
Bibliothèque municipale de Saint-Sulpice  
Cercle des fermières de St –Sulpice

Club Quad les Randonneurs  
GCAC – Section Repentigny/St-Sulpice  
Maison des jeunes de Saint-Sulpice  
Société Saint-Vincent de Paul

17o Programme PAIR – Approbation du budget année 2015 et autorisation de paiement

**Rés. 2015-43**

**PROGRAMME PAIR – APPROBATION DU BUDGET ANNÉE 2015 ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'accepter le budget proposé le 14 janvier 2015 par la Coopérative en soutien à domicile de la MRC de L'Assomption pour le gestion du programme PAIR et d'autoriser le paiement de la facture au montant de 174.02\$

180 Service des Loisirs – Entretien ponctuel lors de locations de salles

**Rés. 2015-44**

**SERVICE DES LOISIRS – ENTRETIEN PONCTUEL LORS DE LOCATION DE SALLES**

CONSIDÉRANT la lettre du Service des Loisirs datée du 27 octobre 2014

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser un entretien ponctuel lorsque requis, et de demander à M. André Rouillard notre sous-traitant un prix horaire pour le nettoyage du plancher et des salles de bains, le tout conformément à son offre de service du 1<sup>er</sup> février 2015

**VARIA**

**COMMUNICATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Sylvain Latullipe, Journal L'Écrivain Public, vente pour taxes, règl 308-1, St-Sulpice en fête est qu'il y a un besoin de bénévoles et la liste des organismes.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Rés. 2015-45**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE :

L'assemblée soit levée. **19h30**

.....  
**Michel Champagne**  
**Maire**

.....  
**Marie-Josée Masson**  
**Directrice Générale et**  
**Secrétaire-Trésorière**